



LA SEMAINE DU SAIPER :

30 octobre au 4 novembre 2017

contact@saiper.net

L'enterrement du PPCR

M. Darmanin a confirmé l'enterrement des accords de revalorisation PPCR en 2018. Et la loi de finances prévoit un gel bien au-delà de 2018 : le relèvement des indices initialement prévu est reporté *ad vitam eternam*. Dès le mois de janvier, du fait de l'augmentation de la cotisation retraite certains personnels verront une diminution de leurs revenus.

Les circulaires en cours

Congés bonifiés : 6 novembre 2017, date limite de réception des dossiers

Postes adaptés : 20 novembre 2017, date limite de dépôt des dossiers

Polynésie : 13 novembre 2017, dépôt des vœux sur internet

La surveillance des activités physiques et sportives

La circulaire interministérielle n° 2017-116 du 6-10-2017 redéfinit le taux d'encadrement en fonction de la nature des activités, en répartissant celles-ci en trois groupes : les sorties occasionnelles, la natation et les activités spécifiques définies dans la circulaire.

PSY-EN

L'accord interministériel vient d'être acté afin que le nouveau régime indemnitaire soit effectif pour le nouveau corps des PsyEn.

Le corps des Psyen est divisé en deux spécialités :

- EDA : « éducation, développement et apprentissages » (dans le 1er degré) : les psy scolaires ont dû effectuer un choix avant le 31 mai 2017 pour être PsyEN-EDA (définitivement ou par détachement pour une période de 1 ou 5 ans renouvelable) ou bien redevenir PE.
- EDO : « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » (pour le 2nd degré) : tou-te-s les COP deviennent PsyEN-EDO.

La création de ce nouveau corps , dont les conditions de recrutement et de formation sont quasi identiques, gomme les spécificités du 1^{er} degré et 2^{ème} degré

Les PsyEN-EDO vont voir leurs activités professionnelles concentrées sur les publics scolaires à profils dits « particuliers » (handicap, trouble du comportement, décrochage...) au détriment du public scolaire dans sa globalité, un public en attente d'information et de conseil en orientation scolaire et professionnelle. Les Psyen vont devenir des experts auprès de leurs collègues et consacré la plus grande partie de leur travail à des bilans au détriment du relationnel avec les enseignants et les familles.

Les actions en cours

Concernant les remplaçants : l'intersyndicale a rencontré le secrétaire général pour exposer le refus d'accepter la fusion de l'ensemble des remplaçants en un seul et unique dispositif de remplacement : plus de distinction ni de durée, ni de distance, ni de motif de l'absence.

Le refus des organisations syndicales est unanime.

Une RIS est organisée le **SAMEDI 4 NOVEMBRE 2017** au CREPS de Saint Paul à 8h30 pour décider ensemble des actions à mener.

Concernant la direction d'école : la suppression des secrétaires aide à la direction est en marche, et sera effective dès l'an prochain dans toutes les écoles. L'intersyndicale vous propose de participer à une RIS le

Samedi 4 novembre 2017 à 8h30 à la salle farfar au PORT , pour décider ensemble des actions à mener.

Concernant les ATSEM : Les dernières informations en date concernant les 163 classes maternelle du Tampon font état d'une ATSEM dans chaque classe de très petite section et petite section, et une ATSEM pour deux dans les classes de moyenne section. Cette situation reste intolérable pour les collègues et nous continuerons de réclamer des ATSEM en plus grand nombre. Faites nous remonter l'ensemble des difficultés que vous pouvez rencontrer au quotidien.

CONGRES SAIPER

Si vous souhaitez participer au congrès le **vendredi 10 novembre 2017**, n'oubliez pas de déposer votre demande dans la semaine.

Vous trouverez les documents sur le site .